

## **Mais à quoi servent les pauses ? But what are breaks for?**

Mme Nawal BOUANOR-ZEMOUR  
Inscrite en doctorat à l'université  
Frère MENTOURI – Constantine-  
bouanor.nawal@ensc.dz

**Date de soumission :08/11/2023**

**Date d'acceptation : 25/12/2023**

### **Résumé :**

Prononcer un discours spontané nécessite une planification instantanée qui réclame au locuteur une activité cognitive. Ce locuteur s'appuie sur des éléments qui relèvent de l'infrastructure rythmique, appelés pauses, et qui lui permettent de respirer, de maintenir le contact avec son interlocuteur, ou tout simplement de se donner un temps de réflexion et de planification.

Dans le présent article, et à travers un échantillon de notre corpus de thèse de doctorat en cours de finalisation, nous déterminons le rôle des pauses non sonores (silencieuses) et sonores (lexicales et non lexicales) dans la planification d'un discours semi-spontané, segmenté en phrasé qui est constitué de groupes prosodiques. La finalité de cet article s'articule autour de la nécessité d'introduire la réalité de la pause dans le processus enseignement/apprentissage du FLE dans le contexte algérien.

**Mots clés:** Pauses, travail de formulation, planification, rythmicité, phrasé

### **Summary :**

Pronouncing a spontaneous speech requires instantaneous planning that requires the speaker to perform a cognitive activity. This speaker relies on elements that are part of the rhythmic-infra-

structure, called pauses, and which allow him to breathe, to maintain contact with his interlocutor, or simply to give himself time for reflection and planning.

In this paper, and through a sample of our doctoral dissertation corpus currently being finalized, we determine the role of non-sound (silent) and sound (lexical and non-lexical) pauses in the planning of a semi-spontaneous, phrase-segmented discourse that is made up of prosodic groups. The purpose of this article revolves around the need to introduce the reality of the pause in the teaching/learning process of French as a foreign language in the Algerian context.

**Key Words :** Pauses, Formulation Work, Planning, Rythmicity, phrasing

Auteur correspondant: BOUANOR-ZEMOUR Nawal, Email: bouanor.nawal@ensc.dz

## I. Introduction

D'après nos lectures, dans une prise de parole spontanée, le flux verbal est constitué de parole mais aussi d'interruptions physiologiques ou grammaticales que les auteurs désignent par : des disfluences, des pauses sonores, des pauses silencieuses, des marques de travail de formulation, ou des scories.

Selon M.A. Morel et L. Danon-Boileau, il s'agit d'éléments qui articulent la parole et qui permettent sa formulation et sa reformulation : « *La pause équivaut à une annulation de ce qui a été commencé et à une reprise complète de la formulation* » (Mary-Annick Morel & Laurent Danon-Boileau, 1998 P.89)

L'apparition des pauses dans le continuum sonore permettrait, en effet au locuteur, de reprendre son souffle, de structurer son énoncé ou de maintenir le contact avec son auditeur (Duez, "La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique", 1999). Cependant il faut distinguer les pauses expiratoires, des pauses inspiratoires (Anne Lacheret-Dujour & Frédéric Beaugendre, 1999) dans la mesure où les premières sont des marques de ruptures qui assurent la fonction organisatrice et séparatrice de nature syntaxique et les secondes sont des marques d'enchaînement qui garantissent la fonction phatique et répondent à des mécanismes cognitifs en vue de planifier un discours semi-spontané défini par les marques de travail formulation (Mary-Annick Morel & Laurent Danon-Boileau, 1998).

Nous ambitionnons, à travers cet article, à démontrer que les pauses sonores et non sonores représentent des atouts qui permettraient à l'apprenant de planifier un énoncé oral et de produire oralement tout en se donnant le temps de réflexion et de structuration. Notre objectif est de démontrer le rôle des pauses dans la planification d'un énoncé oral et de

proposer, par conséquent, l'intégration d'une stratégie de la Pause qui orienterait une réflexion vers une pédagogie de la pause en vue de permettre à l'apprenant du FLE dans le contexte algérien, une meilleure appréhension de l'oral loin de toute insécurité linguistique. Cette réflexion centrée sur *une pédagogie de la pause* apparaîtrait dans nos perspectives de finalisation de notre thèse de doctorat.

Pour ce faire, nous proposons une analyse mixte, quantitative et qualitative, basée sur la comparaison des phrasés qui représentent les discours semi-spontanés des participants en vue de mettre en exergue le rôle des pauses dans la planification des structures prosodiques afin de répondre à la problématique que nous formulons comme suit :

Quel est le rôle des pauses sonores lexicales et non lexicales qui apparaissent dans le discours semi-spontané de l'apprenant du FLE dans le contexte algérien ? Et qu'en est-il des pauses non sonores, silencieuses ?

Pour répondre à cette problématique, nous formulons des hypothèses qui permettraient la structuration de notre analyse. Ainsi, nous supposons que :

- les pauses sonores représentées par les « euh » dits d'hésitation, les allongements vocaliques, les faux départs, les répétitions, les ponctuations et les amorces permettraient la planification des structures prosodiques définissant les macrosegments prosodiques dans les discours semi-spontanés des apprenants du FLE dans le contexte algérien;
- les pauses silencieuses, non respiratoires, auraient une fonction organisatrice et séparatrice de nature syntaxique et participerait éventuellement au travail de formulation.

## II. Corpus et méthodologie

### II.1. Corpus

Pour cet article, nous avons choisi un échantillon de notre corpus de thèse de doctorat en cours, et avons sélectionné deux de nos participants à la recherche: une mastérante et un normalien qui répondent aux variables sexe et statut d'apprenants en vue de répondre à la problématique posée.

Ces participants procèdent à la formulation d'un énoncé oral semi-spontané, pour répondre à une question posée par la doctorante : « Que représente l'eau pour vous ? ».

Nous précisons que la prise de parole semi-spontanée de nos participants est représentée par des phrasés prosodiques, qui répondent à une hiérarchie (Di Cristo, 2000a), et sont définis essentiellement selon le principe de dépendance temporelle qui permet la formation des structures prosodiques, représentées par des contours mélodiques (Martin, L'intonation du français, 2009), qui sont définies par le syncrétisme entre l'intonation et l'accentuation, et cela à travers la formation d'unités rythmiques, définies par un accent primaire qui frappe la dernière syllabe pleine du mot ou du groupe de mots et terminées par des unités tonales, définies par un accent secondaire ou primaire à droite (Di Cristo A.&Hirst D., 1993a) étant donné que le français n'est pas une langue à accent lexical mais une langue à accent post-lexical avec des frontières à droite et non à gauche comme l'anglais par exemple (Cristo, 2013).

Nous indiquons cependant, que le phrasé prosodique ne représente qu'un support d'analyse pour répondre à la problématique et vérifier les hypothèses de sens formulées : identifier le rôle des pauses qui apparaissent à l'intérieur des structures prosodiques qui forment le phrasé.

## **II.2. Méthodologie**

Après avoir segmenté et annoté sous PRAAT<sup>1</sup> les discours semi-spontanés de nos participants en phrasés prosodiques, nous procédons, à travers une analyse mixte, quantitative et qualitative, à l'identification des pauses à l'intérieur et aux frontières des structures prosodiques qui correspondent à des macrosegments prosodiques en vue de déterminer leur rôle en fonction de leurs types afin de satisfaire des fonctions syntaxique, de planification et rythmique.

Pour identifier le rôle des pauses sonores, nous nous basons sur une activité cognitive liée au travail de formulation (M.A. Morel & L. Danon-Boileau, 1998) qui permet la formulation et la reformulation de l'énoncé oral.

Pour déterminer en outre, le rôle des pauses silencieuses aux frontières des groupes prosodiques, nous nous inspirons de la réflexion de Duez (Duez, La pause dans la parole de l'homme politique, 1991) où les pauses silencieuses apparaîtraient afin de satisfaire la fonction séparatrice et organisatrice de nature syntaxique.

Et pour préciser enfin l'aspect rythmique des pauses sonores et non sonores, nous nous référons à la réflexion de Wioland à travers le principe de la pause compensatrice. (F. Wioland 1986 cité par M. Billière, 2016)

## **III. Les marques de travail de formulation**

Les marques de travail de formulation représentent toute sorte de ruptures co-présentes avec les macrosegments prosodiques dans l'énoncé oral spontané pour former un phrasé prosodique. Elles sont représentées par les pauses

---

<sup>1</sup> Un logiciel d'analyse du continuum sonore qui a été développé par Paul Boersma et David Weenink à l'institut des sciences phonétiques de l'université d'Amsterdam. Il fonctionne sur plusieurs plates-formes et est téléchargeable gratuitement à partir de l'adresse suivante : <http://www.praat.org>

silencieuses non respiratoires, et les pauses sonores non lexicales et lexicales. Ainsi, M.A. Morel et L. Danon-Boileau (1998) stipulent que « *les hésitations ne sont pas liées au simple manque de mot. Elles proviennent, en général, d'une sorte de malaise dans la pensée ou dans l'agencement de la formulation.* » (Op.cit. p.75). Ils justifient l'apparition des hésitations lexicales (faux départs, répétitions, amorces, ponctuants) ou non lexicales (euh, allongement vocaliques) par un « *malaise dans la formulation* ». (Op.cit. p.75) Autrement dit, la première formulation lexicale n'adhère pas à la structure syntaxique installée.

### **III.1. Les pauses non sonores**

Les pauses non sonores sont des pauses silencieuses qui peuvent être respiratoires ou non respiratoires. Pour préciser si les pauses silencieuses sont de nature respiratoire ou non respiratoire et donc grammaticale, nous nous référons à la réflexion de M. Candea (Candea, 2000) et fixons la durée maximale des pauses respiratoires à 0.19s et celle des pauses significatives dans la parole spontanée au seuil de 0.20s : le seuil de 0.20s « *correspond au seuil minimum de cadences facilement perceptibles par les êtres humains et aussi au seuil minimum du tempo moteur spontané constaté expérimentalement chez les humains* » (M. Candea, 2000 p.23). Elle appuie sa réflexion par celle de Fraisse qui conclut, selon les limites humaines, et propose une zone de la synchronisation sensori-motrice qui s'étend de 20cs à environ 180cs (Fraisse, 1974 cité par Candea, 2000).

En effet, pour les pauses respiratoires, et donc physiologiques, tout locuteur doit marquer des temps d'arrêt qui lui permettent de respirer et de reprendre son souffle : ces pauses participent au changement du rythme respiratoire

(Billière, 2016). Tandis que les pauses non sonores de non respiration indiquent des hésitations et sont liées à une valeur stylistique (Duez, Pauses silencieuses et pauses non silencieuses dans trois types de messages oraux, 1980/1982) et répondent à un travail de formulation (M.A. Morel & L. Danon-Boileau, 1998).

### **III.2. Les pauses sonores**

Les pauses sonores indiqueraient des dysfonctionnements de la parole étant donné qu'elles représentent des ruptures, des irrégularités, des hésitations, des éléments non lexicaux ou lexicaux mais qui apparaissent dans la parole comme des erreurs qui ne correspondent pas à la norme du langage (Martin, 2018). Il s'agit de répétitions de mots, de syntagmes qui peuvent être maintenues ou abandonnées, des faux départs représentant un énoncé interrompu, des occurrences non lexicales répondant à des « euh » dits d'hésitation, des allongements vocaliques qui répondent à tout prolongement anormal de syllabe en fin de mot ou dans un monosyllabique et notamment les mots outils (Maria Candea, 2000).

#### **III.2.1. Les pauses sonores non lexicales**

Il s'agit de toute pause sonore non silencieuse représentée par un « euh » dit d'hésitation et d'un allongement syllabique ou plutôt vocalique (M. Candea, 2000)

Le « euh » dit d'hésitation apparaît parfois, sciemment par le locuteur dans un but constructeur, ou pour accomplir la fonction phatique qui permet le maintien du contact avec l'auditeur et qui souscrit le locuteur dans son rôle de détenteur du message, comme il peut apparaître d'une manière spontanée mais implicitement structurante. Sa durée varie entre 150 cs (1.5s), soit la durée d'une syllabe moyenne, et 500cs (5s) (Candea, 2000 p. 27). Candea le définit comme

suit: « *C'est une voyelle prononcée [ə, œ, Ø, voire é ou œm] pouvant être soit inséré en épenthèse en finale de mot et formant une syllabe supplémentaire, soit prononcée indépendamment, avant ou après un mot.* » (Candea, 2000 p.25).

Pour l'allongement syllabique, ne sont prises en compte que les syllabes où le prolongement qui concerne les syllabes finales ou monosyllabiques, considérées comme anormales et répondant à une durée exagérée (au delà de 0.20s) (M Candea, 2000). Ces allongements concernent surtout les mots outils car ces mots là accompagnent les mots pleins, qui constituent le vocabulaire choisi par le locuteur afin de construire son message: ces pauses sont "*le lieu de réflexion*". Cependant Candea évoque l'allongement vocalique et le définit comme suit: "*Tout allongement vocalique anormal en position finale de mot ou d'amorce de mot, présentant un contour plat et bas ou très légèrement descendant représente un allongement marquant le travail de formulation.*" (M. Candea, 2000 p. 27)

### III.2.2 Les pauses sonores lexicales

Il s'agit de disfluences représentées par de faux départs qui s'appliquent à tout énoncé interrompu après une syllabe et qui sera abandonné et remplacé par un autre énoncé, des répétitions qui concernent surtout les mots outils, des amorces de syllabes ou des unités de la langue qui s'appliquent à tout énoncé interrompu puis corrigé instantanément, et des ponctuants qui sont liées à la cognition: ce sont des éléments qui participent à la structuration de l'énoncé et à la sélection lexicale (M. Candea, 2000). Les pauses sonores lexicales sur lesquelles nous intervenons sont les faux départs, les répétitions, et les amorces parce qu'elles sont les plus courantes chez nos participants.

### **III.3. Les pauses et la rythmicité**

Nous intervenons sur la relation entre l'apparition des pauses et la rythmicité du discours semi-spontané, et cela en interrogeant les réflexions de François Wioland, qui avait déjà ouvert quelques pistes à partir d'une expérimentation qu'il avait menée sur la structuration rythmique, et cela par la proposition de trois principes : le principe d'économie rythmique, le principe d'équilibre rythmique et le principe de la pause compensatrice (F. Wioland 1986 cité par M. Billière, 2016).

Pour le présent article, nous ne retenons que le troisième principe, et attirons votre attention sur le fait que les deux autres principes figureront avec celui-ci dans notre analyse en thèse de doctorat.

Wioland stipule que la pause compensatrice permet le rétablissement de l'équilibre temporel lorsque les unités rythmiques formant le phrasé prosodiques connaissent un déséquilibre suite au nombre de syllabes restreint qui les composent (Billière, op.cit.).

## **IV. L'analyse**

### **VI.1. Transcription et analyse du corpus**

Les discours semi-spontanés des apprenants sont enregistrés à l'aide d'un Smartphone, puis convertis en un format mp3 afin de procéder à l'analyse prosodique sous le logiciel de traitement de signal sonore PRAAT. Suite à une annotation manuelle avec respect des frontières, nous arrivons à faire apparaître l'énoncé, les syllabes et leurs prééminences avec les durées, les pauses et leurs durées, les contours mélodiques et les tons avec leurs variations selon la fréquence fondamentale (F0).

Le corpus est segmenté en structures prosodiques formant un phrasé selon les approches bipolaire de Di Cristo (Di Cristo, 2000) et de contours de Martin (Martin, 2009). Il pourrait toutefois contenir des structures pausales définies

par les pauses sonores lexicales ou non lexicales renseignant sur un travail de formulation et appuyé par les contours mélodiques (Morel, 1997).

Les groupe prosodiques qui constituent le phrasé, à savoir, les structures prosodiques, les structures prosodiques intermédiaires et les unités rythmiques sont séparées et organisées par des pauses non sonores externes (P.N.S.E.), représentées entre deux parenthèses ( ) précédées de deux slashes « // », et apparaissent aux frontières externes des structures en vue de satisfaire une fonction de nature syntaxique. De même, ces structures comptent la présence de pauses non sonores internes (P.N.S.I.) qui apparaissent à l'intérieur des structures, et représentées entre deux parenthèses ( ) précédées d'un slash « / », remplissant d'une part, une fonction de nature syntaxique, et d'autre part une fonction de planification. Ces pauses non sonores permettent d'organiser le phrasé et la structure prosodique de par la fonction séparatrice et organisatrice de nature syntaxique. (Duez, 1991).

Vu la longueur des phrasés prosodiques, nous ne faisons apparaître qu'un échantillon de structures pour chaque participant où figurent les différentes marques sur lesquelles nous intervenons en analyse.

#### **VI.1.1. Le phrasé prosodique du P.M.N.**

Le phrasé prosodique du participant masculin normalien (P.M.N) est constitué de dix structures prosodiques (S.Pro.) et de trois structures pausales (S.P.), qui sont séparées et organisées par des pauses non sonores externes pour tout le phrasé, et internes pour les différents groupes prosodiques et structures pausales :

*La S.Pro1* : euh [est s'quon peut (*allongement*) vivre] euh sans (*allongement*) / (0.19s) [sans avoir de l'eau] // (0.60s) (...)

les « euh » dits d'hésitation et les allongements syllabiques permettent au locuteur de planifier le noyau prosodique et cela en formulant deux unités rythmiques.

Nous constatons une pause non sonore de 0.19s qui pourrait être confondue avec une pause de respiration. Elle est cependant précédée d'un allongement vocalique *anormal* (Candea, 2000) ce qui la placerait dans la catégorie grammaticale puisqu'elle représente un prolongement d'une marque de travail de formulation lié à l'allongement vocalique.

**La S.P.1:** [euh euh peuh // (3.21s) (...)]

Les structures pausales contenues dans le phrasé permettent au locuteur de garder la parole et de structurer le reste de l'énoncé oral.

**La S.Pro.10 :** Donc (*ponctuant*) il faut (*amorce de phrase*) euh [il faut pas la gaspiller] / (0.31s) euh [il faut la réserver] [*et (allongement vocalique)* l'utiliser avec modération]

Les marques de travail de formulation : *euh dit d'hésitation, amorce, faux départ, ponctuant* permettent la planification des noyaux prosodiques qui apparaissent avec les différentes unités rythmiques qui constituent les structures prosodiques intermédiaires et les structures prosodiques formant le phrasé.

#### **VI.1.2. Le phrasé prosodique du P.F.M.**

Le phrasé prosodique du participant féminin mastérante (P.F.M) est constitué de cinq structures prosodiques (S.Pro.) et d'une structure pausale (S.P.), qui sont séparées et organisées par des pauses silencieuses externes, pour tout le phrasé, et internes, pour les groupes prosodiques. (...)

**S.Pro. 2 :** *Euh* on est (*amorce de phrase*) hein on on les (*répétition et amorce*) / (0.33s) on est besoin de (*amorce*) *euh* / (0.31s) [on a besoin de se (*amorce*) *euh* de (*allongement syllabique*) se laver] // (0.45s)

Les marques de travail de formulation : *euh* dit d'hésitation, *amorce*, *répétition*, *allongement* et *pauses silencieuses* permettent la planification du noyau prosodique : *on a besoin de se laver*. En d'autres termes, il s'agit d'éléments répétés dans l'énoncé et qui seront remplacés par d'autres éléments plus adéquats à la formation de la syllabe, du mot et du syntagme : il s'agit d'une autocorrection instantanée permettant de corriger ou de remplacer ces éléments inappropriés en vue de planifier les structures prosodiques.

**S.Pro. 3 :** Et de (faux départ) euh de on (faux départ) euh dans notre (faux départ) euh /(0.32s) [pour arroser les plantes] pour (amorce) euh[pour notre corps aussi]//(0.38s)

Les marques de travail de formulation les *faux départs* abandonnés et suivi de « *euh* » dits d'hésitation permettent de structurer le noyau prosodique : pour arroser les plantes ; *l'amorce* et le *euh* participent à compléter le phrasé par un deuxième noyau prosodique : *pour notre corps aussi*

**S.P.**

Euh /(0.42) de (faux départ) euh fi (faux départ) /(1.08s) faut pas (faux départ) la (faux départ) euh //(0.59s)

Cette structure pausale permet à la locutrice de garder la parole, de planifier son énoncé et de formuler deux autres structures prosodiques.

#### **IV.2. Les résultats de l'analyse**

En vue de déterminer le rôle des pauses dans un discours semi-spontané, et suite à une analyse mixte, quantitative et qualitative, nous répertorions les résultats des pauses non sonores et des pauses sonores des deux participants.

##### **IV.2.1. Le rôle des pauses non sonores (*silencieuses*)**

Les pauses non sonores apparaissant dans le phrasé prosodique de chaque participant sont toutes de nature grammaticale puisqu'elles dépassent toutes le seuil de 0.20s.

Cependant nous distinguons les pauses non sonores externes, identifiées aux frontières des structures prosodiques, et les pauses non sonores internes, repérées à l'intérieur des structures prosodiques, mais aussi aux frontières des structures prosodiques intermédiaires et des unités rythmiques. Ce qui permet la distinction des variations des pauses non sonores ce sont les occurrences et les fonctions.

Ainsi dans la table 1, qui suit, représentée en dessous par un histogramme, nous précisons le nombre de pauses non sonores avec leurs durées, ainsi que leurs occurrences et leurs fonctions dans les phrasés des deux participants :

*Table n°1*

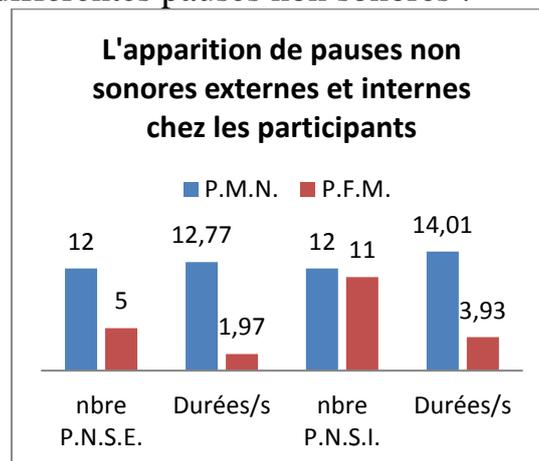
*Les apparitions des pauses non sonores (silencieuses) dans les discours semi-spontanés des deux participants*

Participants	P.M.N	P.F.M
Nombre de structures prosodiques	<b>10</b>	<b>5</b>
Nombre de structures pausales	<b>3</b>	<b>1</b>
Nombre de pauses non sonores externes	<b>12</b>	<b>5</b>
Leurs durées/s	<b>12.77</b>	<b>1.97</b>
Leurs occurrences dans le phrasé	Aux frontières des structures prosodiques	Aux frontières des structures prosodiques
La fonction	Séparatrice et organisatrice de nature syntaxique	Séparatrice et organisatrice de nature syntaxique
Nombre de pauses non sonores internes	<b>12</b>	<b>11</b>
Leurs durées/s	<b>14.01</b>	<b>3.93</b>
Leurs occurrences dans le phrasé	A l'intérieur des structures prosodiques et pausales.	A l'intérieur des structures prosodiques et pausales.
La fonction	- Séparatrice et organisatrice de nature syntaxique ; -travail de formulation	Séparatrice et organisatrice de nature syntaxique ; -travail de formulation

Le nombre de pauses non sonores qui apparaissent aux frontières des structures prosodiques et pausaes est relatif au nombre de structures formulées par les deux participants : nous dénombrons douze (12) pauses silencieuses d'une durée de 12.77 secondes qui correspondent à dix (10) structures prosodiques et trois (3) structures pausaes pour le participant, contre cinq (5) pauses silencieuses d'une durée de 1.97secondes qui coïncident avec cinq structures prosodiques et une (1) structure pausae pour la participante.

Tandis que le nombre de pauses non sonores qui apparaissent à l'intérieur des groupes prosodiques des deux participants est très rapproché : nous comptons douze (12) pauses non sonores internes (P.N.S.I.) pour le participant d'une durée de 14.01 secondes contre onze (11) pauses non sonores internes (P.N.S.I.) pour la participante d'une durée de 3.93 secondes. Il est vrai que le nombre de pauses est très rapproché sauf que le décalage en durée est très significatif. Nous serions tentée de préciser que la variable sexe en est certainement responsable.

L'histogramme qui suit résume le nombre ainsi que les durées des différentes pauses non sonores :



Nous précisons que ces pauses ont une fonction séparatrice et organisatrice de nature syntaxique lorsqu'elles apparaissent aux frontières des structures, et indique un travail de formulation lorsqu'elles apparaissent à l'intérieur des structures.

Nous constatons que le participant a recours à plus de pauses non sonores que la participante avec des durées conséquentes, et cherche sans doute à produire un énoncé plus long : son phrasé est constitué de dix (10) structures prosodiques et de trois (3) structures pausales contrairement à celui de la participante qui n'est constitué que de cinq (5) structures prosodiques et d'une (1) structure pausale.

#### **IV.2.2. Le rôle des pauses sonores**

Le travail de formulation est la fonction essentielle des pauses sonores identifiées lors des interventions des participants dans le discours semi-spontané. Il est représenté par les corrections instantanées liées aux amorces et aux répétitions puisqu'elles vont permettre de restructurer l'énoncé et de le compléter à travers un processus cognitif lié aux pauses sonores non lexicales, en l'occurrence le « euh » et l'allongement syllabique anormal. C'est le « brouillon conservé, la rature non cachée ». (M. Candea, 2000 :33)

Nous classons, dans la table 2 qui suit, le nombre de pauses sonores non lexicales et lexicales, contenues dans les phrasés prosodiques des participants, accompagnées de leurs durées en seconde. Cette table est suivie d'un histogramme représentatif où nous insérons les pauses non sonores internes que nous incluons dans les marques de travail de formulation.

*Table n°2*

*Les apparitions de pauses sonores dans les phrasés prosodiques des discours semi-spontané des participants*

<b>Les pauses sonores non lexicales (P.S.N.L.)</b>
--

Participants	P.M.N.	P.F.M.
Nombre de « euh »	<b>27</b>	<b>12</b>
Durée/s	<b>13.23</b>	<b>5.87</b>
Nombre d'allongement	<b>5</b>	<b>3</b>
Durée/s	<b>2.16</b>	<b>1.43</b>
Nombre de raclements	<b>1</b>	<b>0</b>
Durée/s	<b>0.35</b>	<b>0</b>
Total de durées	<b>15.74</b>	<b>5.84</b>
<b>Les pauses sonores lexicales (P.S.L.)</b>		
Nombre d'amorce	<b>3</b>	<b>7</b>
Durée/s	<b>0.97</b>	<b>3.70</b>
Nombre de faux départs	<b>4</b>	<b>9</b>
Durée/s	<b>1.37</b>	<b>3.90</b>
Nombre de répétitions	<b>1</b>	<b>2</b>
Durée/s	<b>0.17</b>	<b>1.34</b>
Nombre de ponctuants	<b>3</b>	<b>0</b>
Durée/s	<b>1.11</b>	<b>0</b>
Total de durées	<b>3.62</b>	<b>8.94</b>

Nous remarquons que le participant utilise plus de pauses sonores non lexicales que de pauses sonores lexicales pour planifier les groupes prosodiques contrairement à la participante qui exploite plus de pauses sonores lexicales que de pauses sonores non lexicales et cela à travers une correction instantanée effectuée sur les amorces et les répétitions, ainsi que les abandons des faux départs que nous avons démontré dans l'analyse du corpus plus haut.

Nous enregistrons également pour la participante absence de raclements et de ponctuants.

#### **IV.2.3. Le rôle rythmique des pauses**

Les phrasés des deux participants incluent les différentes pauses silencieuses et sonores et les unités rythmiques qui composent les structures prosodiques formant le phrasé où la durée totale de phonation équivaut à l'addition du temps de parole (ou d'articulation) et le temps de pauses. Ainsi, le temps de parole est déduit à partir de la soustraction du temps de phonation, obtenu suite à l'analyse sous PRAAT,

du temps de pauses selon les opérations qui suivent (Grosjean, F.; Deschamps, A., 1973) :

Durée totale de phonation = temps de parole + temps de pause

→ temps de parole = temps de phonation – temps de pause

Nous résumons, dans la table 3 qui suit, pour chaque participant, le temps de phonation, le temps de parole (ou d'articulation), le temps de pauses (non sonores et sonores) et les taux de parole et de pauses.

Table n°3

*La représentation du temps de phonation, des temps de parole et de pauses, et des taux de parole et de pauses pour les deux participants*

Participants	P.M.N	P.F.M
Nombre de structures prosodiques et pausales	<b>13</b>	<b>6</b>
Temps de phonation/s	<b>75.35</b>	<b>39.40</b>
Temps de parole/s	<b>29.53</b>	<b>17.26</b>
Taux de parole	<b>39%</b>	<b>44%</b>
Temps de pause/s	<b>45.82</b>	<b>22.14</b>
Taux de pause	<b>61%</b>	<b>56%</b>

Nous découvrons que le temps de phonation du participant normalien est plus ou moins relatif aux nombre de structures formulées par celui-ci et idem pour la participante mastérante. Cependant le phrasé du participant normalien est déséquilibré étant donné que le temps de pause est très élevé en comparaison au temps de parole ce qui se confirme par les taux : 61% de phonation est représenté par des pauses non sonores et sonores contre 39% pour la parole. Contrairement à la participante mastérante qui enregistre un certain équilibre entre le temps de parole, 17.26s, et le temps de pauses non sonores et sonores, 22.14s. Cela est explicité par les taux : 56% de phonation est représenté par des pauses contre 44% pour la parole.

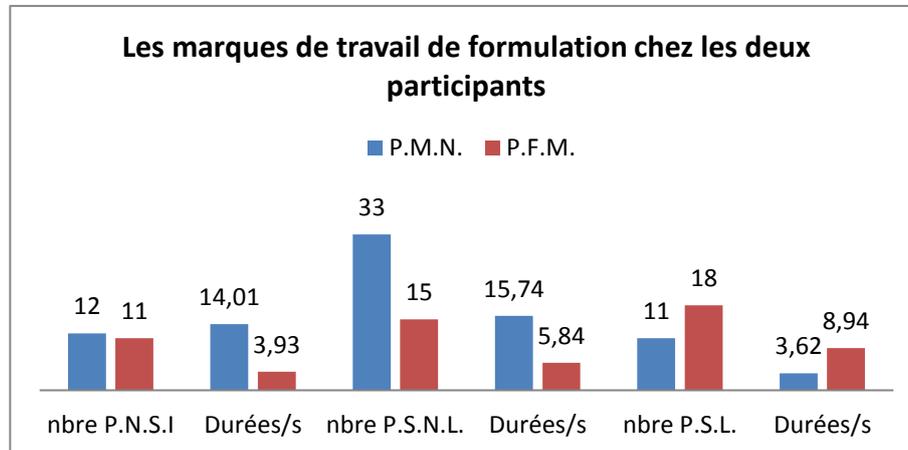
### VI.3. Discussion des résultats

Toutes les pauses non sonores qui se situent aux frontières des groupes prosodiques et des structures pausales dans les discours semi-spontanés des deux participants ont une fonction séparatrice et organisatrice de nature syntaxique puisqu'elles permettent de délimiter le début et la fin des groupes prosodiques.

Les pauses non sonores qui se situent à l'intérieur des structures prosodiques et pausales, et aux frontières des unités rythmiques participent à la planification des phrasés des deux participants et sont alors assimilées à des marques de travail de formulation.

En effet, le nombre de pauses non sonores, considérées comme des marques de travail de formulation, et qui apparaissent à l'intérieur des structures du phrasé de la participante est presque similaire au nombre de pauses non sonores retrouvées à l'intérieur du phrasé du participant sauf que les durées sont très décalées: pour la participante, 11 pauses silencieuses d'une durée de 3.93 secondes contre 12 pauses silencieuses pour une durée de 14.01 secondes.

Nous enregistrons cependant, un recours timide du participant normalien aux pauses sonores lexicales : 3 amorces, une répétition et 4 faux départs contre 7 amorces, deux répétitions et 9 faux départs pour la participante que nous illustrons dans l'histogramme qui suit :



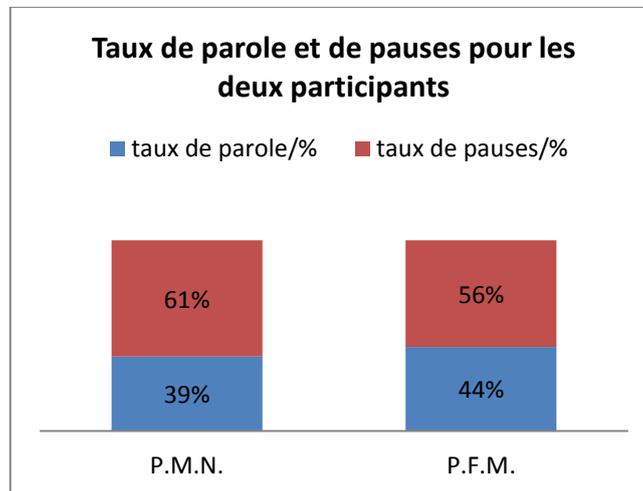
Nous supposons alors que le participant normalien, n'ayant eu aucun enseignement relatif aux paramètres prosodiques dont la Pause, avait plutôt recours aux pauses silencieuses ou sonores non lexicales.

En somme, les pauses internes non sonores non respiratoires, les pauses sonores lexicales et non lexicales qui apparaissent à l'intérieur de la structure prosodique du discours semi-spontané participent à la planification du phrasé et ont par conséquent, un rôle de planification assuré par le travail de formulation.

En nous référant à la réflexion de François Wioland, et à l'histogramme ci-dessous, nous considérons que le phrasé de la participante mastérante répond au principe de la pause compensatrice puisqu'il est rythmiquement équilibré étant donné que les taux de pauses et de parole sont respectivement de 56% et 44% ce qui correspond à l'affirmation de Billière qui précise que les pauses occupent près de 50% du temps de phonation en discours spontané (M. Billière, op.cit).

Cependant, nous jugeons que le phrasé du participant normalien, ne répond pas au principe de la pause compensatrice étant donné qu'il est rythmiquement déséquilibré vu que les taux de pauses et de parole

représentent respectivement 61% et 39%, ce qui s'éloigne de l'affirmation de Billière.



Nous précisons qu'au moment des enregistrements, la participante était inscrite en master phonétique/phonologie, et était en cours de préparation d'un mémoire en prosodie et avait bénéficié, durant sa formation, d'enseignements qui portent sur les pauses à travers les différentes théories qui s'en réclament dont celle de M.A. Morel (le travail de formulation).

Contrairement au participant qui, au moment de son implication à la recherche, était inscrit en 1<sup>re</sup> année à l'École Normale Supérieure de Constantine, et rattaché au département de français où il n'avait pas encore bénéficié d'enseignements qui portent sur la prosodie et ses paramètres dont la Pause.

Ainsi, nous concluons que les enseignements qui sont centrés sur la prosodie et ses paramètres, en l'occurrence l'enseignement de la Pause, ont certainement permis à la participante de planifier son phrasé à travers des marques de travail de formulation (les amorces, les répétitions et les faux départs) avec recours aux « euh » dits d'hésitation et des allongement syllabique en vue de maintenir la parole. C'est pourquoi nous rejoignons Wioland (1986) et Billière (2016)

qui encouragent l'introduction de l'enseignement/apprentissage de la Pause dans le processus d'enseignement/ apprentissage de la langue seconde et par extrapolation, le FLE en contexte algérien.

#### **IV.4. Vers une pédagogie de la Pause**

Afin de concrétiser la proposition d'une pédagogie de la Pause, nous présentons quelques pistes de stratégies susceptibles de favoriser l'intégration de la réalité de la Pause dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, en l'occurrence le FLE en contexte algérien.

Il faut d'emblée que l'enseignant explique à l'apprenant, qu'au niveau de l'oral, l'énoncé n'est pas segmenté en mots mais en unités rythmiques susceptibles de former une unité de sens, et que ces unités rythmiques sont définies par des syllabes proéminentes qui portent des accents primaires, et qui terminent des groupes de mots.

L'enseignant pourrait par la suite, mettre ses apprenants dans une situation de dialogue, et procéder dans un premier temps à l'enregistrement de leurs interventions spontanées ou semi-spontanées, puis de les accompagner pour la transposition des discours obtenus à l'écrit afin de les orienter vers la détection des différentes pauses réalisées qu'il exploiterait pour leur proposer un enseignement de la Pause.

Il est nécessaire en effet, que l'enseignant conduise l'apprenant et l'amène à identifier, dans son propre discours, les bafouillages (Blanche-Benveniste, 1987) qu'il réalise et qui ne représentent finalement que des pauses mais placées anarchiquement.

Le rôle de l'enseignant serait alors de guider l'apprenant vers un placement adéquat de la pause et cela en l'aidant à prendre conscience qu'il réalise constamment un discours imprégné par des pauses mais à des lieux inappropriés, comme des reprises à l'intérieur des mots, des abandons de syntagmes et des phrases incomplètes.

Cet enseignant s'engagerait aussi à amener l'apprenant à se rendre compte du travail de formulation auquel il procède inconsciemment et cela en mettant le doigt sur la correction instantanée effectuée par celui-ci suite à des répétitions ou des amorces, comme nous l'avons démontré pour les participants dans l'analyse du corpus.

Pour évaluer cette stratégie, l'enseignant pourrait proposer à l'apprenant un énoncé oral transposé à l'écrit mais dépourvu de pauses, et à l'intérieur duquel il lui demanderait d'intégrer des « euh » dits d'hésitation, d'allonger des syllabes, de répéter certains mots, d'introduire des amorces de mots ou de syntagmes, tout en lui rappelant que toutes ces marques qu'il grefferait au discours renseigneraient du manquement de vocabulaire et des oublis grammaticaux et permettraient, suite aux corrections instantanées, un travail de formulation.

Par conséquent, à travers ces stratégies, l'enseignant rassurerait constamment l'apprenant en lui démontrant que l'utilisation de la pause est un procédé cognitif naturel qui permettrait à tout locuteur de planifier son discours à condition de respecter les unités rythmiques qui le composent. Il l'accompagnerait ainsi à gérer et dépasser l'attitude de blocage qu'il développe suite à l'insécurité linguistique, et nourrirait sans doute en lui, une motivation intrinsèque qui le propulserait vers l'abord de l'oral sans appréhension.

## **V. Conclusion**

D'après les résultats de l'analyse, les pauses, éléments de l'infrastructure rythmique, provoquent dans le continuum sonore des interruptions traduites par des pauses non sonores, mais aussi par des pauses sonores non lexicales et lexicales représentées par des allongements, des hésitations formulées par des « euh », des marques de travail de formulation

concrétisés par des répétitions, de faux départs, de ponctuations et d'amorces générant ainsi des groupes prosodiques qui constituent le phrasé représentant la fragmentation du discours semi-spontané, en fonction du syncrétisme entre l'intonation et l'accentuation, et favorisant par voie de conséquence, l'apparition de macrosegments prosodiques.

Toutes ces disfluences qui favorisent la planification des groupes prosodiques formant le phrasé, remplissent plusieurs rôles en fonction de leurs occurrences et de leurs durées : nous invoquons un rôle syntaxique assuré par la fonction séparatrice et organisatrice représentée par les pauses silencieuses apparaissant aux frontières des groupes prosodiques ; un rôle de planification assumé d'une part, par les pauses non sonores, non respiratoires apparaissant à l'intérieur des groupes prosodiques, et d'autre part, par les marques de travail de formulation tels que les amorces, les répétitions, les faux départs et les hésitations sonores représentées par le « euh » et les allongements syllabiques ; et enfin un rôle eurhythmique de par le respect du principe de la pause compensatrice.

Nous rappelons notre finalité qui porte sur l'utilité de l'introduction d'une stratégie de la Pause dans le processus enseignement/apprentissage du FLE dans le contexte algérien afin de permettre à l'apprenant de produire oralement avec aisance. L'objectif n'étant pas de produire rapidement en français mais de produire correctement dans cette langue, et cela serait possible avec une pédagogie de la Pause qui alimenterait une certaine assurance chez l'apprenant, et l'éloignerait du déplaisir d'apprendre.

### **Bibliographie**

Anne Lacheret-Dujour & Frédéric Beaugendre. (1999). *La prosodie du français*. Paris: CNRS.

- Billière, M. (2016, février 24). Les pauses, leur importance dans la production de la parole.
- Blanche-Benveniste, C. (1987). Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage. *DRLAV*, pp. 123-157.
- Candea, M. (2000). Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits "d'hésitation" en français oral spontané. *Thèse de doctorat nouveau régime*. Paris, France: Université Paris III Sorbonne nouvelle.
- Cristo, A. D. (2013). *La prosodie de la parole*. Bruxelles: De Boeck Solal.
- Di Cristo A.&Hirst D. (1993a). "Rythme syllabique, rythme mélodique et représentation hiérarchique de la prosodie du français". *TRavaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, pp. 9-24.
- Di Cristo, A. (2000a). Vers une modélisation de l'accentuation du français: seconde partie. *Journal of French Language Studies* 10, 27-44.
- Duez, D. (1999). "La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique". *Faits de langues*13, *oral-écrit: formes et théories*, pp. 91-97.
- Duez, D. (1991). *La pause dans la parole de l'homme politique*. Paris: CNRS.
- Duez, D. (1980/1982). Pauses silencieuses et pauses non silencieuses dans trois types de messages oraux. *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 8, pp. 85-114.
- Grosjean, F.; Deschamps, A. (1973). Analyse des variables temporelles du français spontané. *Phonética* (28), pp. 191-226.
- Mario Rossi et al. (1981). *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*. Paris: Klincksieck.
- Martin, P. (2018). *Intonation, structure prosodique et ondes cérébrales*. London: ISTE.
- Martin, P. (2009). *L'intonation du français*. Paris: Armand Colin.
- Mary-Annick Morel & Laurent Danon-Boileau. (1998). *Grammaire de l'intonation: l'exemple du français oral*. Paris: Ophrys.
- Morel, M. A. (1997). Stratégies intonatives et syntaxe du discours dans l'oral spontané en français. *TAL Prosodie et Syntaxe*.